



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/SC.2/165/Rev.2
31 juillet 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports par chemin de fer

RECOMMANDATION CONCERNANT LE SYSTÈME DE GARES DE TRIAGE
DE GRANDE IMPORTANCE EUROPÉENNE

Résolution No 66
Révision 2

Note du secrétariat

À sa quarante-sixième session, le Groupe de travail des transports par chemin de fer a décidé de poursuivre les activités tendant à réduire le nombre des gares de triage sur le réseau AGC et de demander aux gouvernements d'examiner la liste des gares de triage figurant dans l'annexe 1 de la résolution No 66/Rev.1 en vue de réduire le nombre des gares de triage.

On trouvera reproduite ci-après la résolution révisée contenant une liste mise à jour des gares de triage ainsi que le texte sur les paramètres des gares de triage.

* * *

RECOMMANDATION CONCERNANT LE SYSTÈME DE GARES DE TRIAGE DE GRANDE IMPORTANCE EUROPÉENNE

Résolution No 66

Révision 2

Le Groupe de travail principal des transports par chemin de fer,

Conscient de la nécessité de faciliter et de développer en Europe le trafic ferroviaire international;

Considérant que, pour renforcer les relations entre pays européens, un plan coordonné d'aménagement et de construction de lignes de chemin de fer adaptées aux besoins futurs du trafic international a été défini dans l'Accord européen sur les grandes lignes internationales de chemin de fer (AGC);

Reconnaissant le fait que le développement du trafic ferroviaire international de marchandises est entravé par le nombre excessif d'arrêts dans les gares de triage;

Rappelant que ces gares de triage entraînent des charges d'équipement et de personnel considérables;

Souligne que ces gares de triage devraient être établies en fonction de l'exploitation la plus efficace des chemins de fer européens;

Réaffirme qu'elles devraient être situées là où les opérations ferroviaires peuvent se faire aussi rapidement que possible et aux moindres coûts;

Recommande aux gouvernements des pays membres de la Commission économique pour l'Europe, en vue des motifs et objectifs indiqués ci-dessus :

De concentrer le trafic international sur un nombre limité de gares de triage qui :

- i) forment des trains de marchandises à destination de l'étranger ou reçoivent des trains de marchandises venant de l'étranger;
- ii) sont situées sur les lignes du réseau ferroviaire européen ou à proximité et bien reliées au réseau, et dont la liste figure en annexe;
- iii) devraient correspondre aux paramètres reproduits dans l'annexe 2.

De s'efforcer de réduire le nombre de gares de triage de grande importance européenne en vue de l'amélioration de l'économie et de l'accélération des transports de marchandises par chemin de fer;

Demande aux gouvernements d'informer le Groupe de travail principal des transports par chemin de fer des modifications ultérieures en vue d'une concertation entre les pays membres intéressés et de la mise à jour de la liste des gares de triage;

Prie le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe d'inscrire périodiquement la question de l'application de la présente recommandation à l'ordre du jour du Groupe de travail principal des transports par chemin de fer.

Annexe 1

Liste des gares de triage sur le réseau AGC

AUSTRICHE

Wien

Linz

Wels

Salzburg

Hall im Tirol (Innsbruck)

Villach

Graz

BÉLARUS

Brest-Eastern

Baranovichi-Central

Minsk-Marshalling

Orsha

BELGIQUE

Antwerpen Noord

Merelbeke (Gent)

Kinkempois (Liège)

Monceau

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Doboj

BULGARIE

Sofia

Dimitrovgrad

Ruse

Gornja Orjahovitza

CROATIE

Zagreb-Ranzirni Kolodvor

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Breclav

Ceská Trebová

Decin

Nymburk

Praha Liben

DANEMARK

Padborg

Copenhagen (goods terminal)

FINLANDE

Le secrétariat a été informé qu'il n'y avait pas de gare de triage sur le réseau AGC en Finlande.

FRANCE

Lille Délivrance

Somain

Sotteville

Woippy

Paris (Le Bourget, Achères, Villeneuve)

Hausbergen

Mulhouse

Gevrey

St-Pierre-des-corps

Sibelin

Hourcade

St Jory

Miramas

ALLEMAGNE

Maschen (près de Hamburg)

Bremen

Rostock Seehafen

Seddin (près de Berlin)

Seelze (près de Hanover)

Hagen-Vorhalle

Engelsdorf (près de Leipzig)

Dresden-Friedrichstadt

Gremberg (près de Cologne)

Bebra

Nürnberg

München Nord

Kornwestheim (près de Stuttgart)

Mannheim

GRÈCE

Thessaloniki

Athinai

HONGRIE

Budapest-Ferencváros

Szolnok

IRLANDE

Le secrétariat a été informé qu'il n'y avait pas de gare de triage pour le trafic ferroviaire international en Irlande.

ITALIE

Avec une bosse de débranchement dans une gare en pente continue

2. Torino Orbassano
3. Alessandria
5. Milano Smistamento
7. Venezia Mestre
9. Bologna San Donato
10. Roma Smistamento
11. Macianise

Sans une bosse de débranchement dans une gare en pente continue

1. Domodossila Domo 2
4. Ventimiglia Parco Roja
6. Pontebba
8. Trieste C.M.
12. Bari Lamasinata
13. Villa S. Giovanni
14. Messina Contessa

LUXEMBOURG

Bettembourg-Dudelange

PAYS-BAS

Rotterdam-Kijfhoek

NORVÈGE

Le secrétariat a été informé qu'il n'y avait pas de grande gare de triage pour le trafic ferroviaire international en Norvège.

POLOGNE

Szczecin Port Centralny

Wroclaw Brochów

Warszawa Praga

Poznan Franowo

Tarnowskie Góry

PORTUGAL

Entroncamento
Lisboa-Beiroas

RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

Le secrétariat a été informé qu'il n'y avait pas encore de gare de triage sur les voies ferrées appartenant au réseaux AGC.

ROUMANIE

Bucuresti
Curtici
Constanta
Craiova
Arad
Ronat (Timisoara)

FÉDÉRATION DE RUSSIE

St. Petersburg-Sortirovonchny Moskovsky
Khovrino
Bekasovo

SLOVAQUIE

Zilina
Kosice
Cierna nad Tisou
Bratislava
Stúrovo
Komárno

SLOVÉNIE

Ljubljana Zalog

ESPAGNE

Barcelona Can Tunis
Zaragoza la Almozara
Miranda
León
Vicálvaro
Valencia Fuente San Luis
Córdoba (mercancías)
Tarragona

SUÈDE

Le secrétariat a été informé qu'il n'y avait pas de gare de triage pour le trafic ferroviaire international en Suède.

SUISSE

Basel SBB

Buchs SG

Chiasso

Genève

Limmattal (Zürich)

Lausanne

EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE

Trubarevo

TURQUIE

Eskisehir

Malatya

UKRAINE

Batevo

Darnitsa

Razdelnaya

Kazatin

YOUGOSLAVIE

Beograd Ranzirna

Popovac-Nis

Subotica

ROYAUME-UNI

Le secrétariat a été informé que les quelques gares de triage pour le trafic international qui restent au Royaume-Uni ne remplissent pas les conditions requises pour figurer sur la liste des gares de triage sur le réseau AGC.

Annexe 2PARAMÈTRES CONCERNANT LE SYSTÈME DE GARES DE TRIAGE
DE GRANDE IMPORTANCE EUROPÉENNEa) Nombre minimum de faisceaux par réseau de triage

Les gares de triage pour le trafic international doivent satisfaire aux prescriptions visant le rendement et la capacité, la rotation des trains, wagons et locomotives, et le temps minimum de manœuvre des trains et wagons.

Les gares peuvent être équipées de deux faisceaux (réception et triage/départ) ou de trois faisceaux (réception, triage et départ). Des faisceaux spéciaux peuvent en outre être installés pour les manœuvres locales afin de composer les trains comportant plusieurs groupes de wagons.

b) Longueur minimum utile de voie dans les faisceaux

Il convient de faire en sorte que la longueur utile des voies dans les faisceaux ne soit pas inférieure à 750 m, c'est-à-dire qu'elle corresponde à la longueur minimum utile de voie qui est définie dans l'Accord européen sur les grandes lignes internationales de chemin de fer.

Dans le faisceau de triage, la longueur des voies doit être légèrement supérieure, afin de faciliter le triage des wagons sur la voie d'où sont retirés les trains une fois composés.

c) Matériel de mécanisation et d'automatisation aux bosses de débranchement

L'équipement technique des bosses de débranchement mécanisées et automatisées devrait comprendre : des dispositifs pour freiner et regrouper les wagons, des systèmes d'assemblage pour les wagons débranchés à la sortie des voies de triage, des installations de compression ou de pompage, un système de dispatching pour remplir les voies de triage, un système de centralisation automatique pour la bosse de débranchement, un système automatique pour contrôler la lancée des voitures débranchées après la bosse, un système d'affectation automatique pour contrôler la vitesse de débranchement du matériel roulant, un système télécommandé pour les locomotives de manœuvre, un système de signaux lumineux pour la bosse et les locomotives, un dispositif automatique de dégagement pour les aiguilles, un avertisseur et des communications bilatérales par câble et par radio, un système d'éclairage et d'alimentation en électricité.

d) Mécanisation et automatisation des faisceaux de triage

Il faudrait pour cela une commande électrique centralisée des aiguilles et des signaux, du matériel de transmission et de télévision, des appareils pour contrôler l'arrivée des trains complets et transmettre leur composition, des véhicules automoteurs pour l'assemblage des trains, des appareils de chauffage électriques ou à gaz pour les aiguilles, et un système d'éclairage et d'alimentation en électricité.

e) Commande automatisée des manœuvres de triage

Un système automatisé de commande des manœuvres doit permettre de traiter l'information en temps réel; il programme un ordinateur, et donne un tableau constant de la situation des wagons dans la gare; il facilite l'établissement des organigrammes pour les marchandises et les manœuvres, le choix de l'ordre de débranchement, l'établissement et la distribution des feuilles de triage, l'établissement des documents d'expédition, le calcul des temps d'immobilisation et la préparation des documents de base.

CARTE DES GRANDES GARES DE TRIAGE
POUR LE TRAFIC INTERNATIONAL SUR LE RÉSEAU AGC

Une carte indiquant, pour information uniquement, l'emplacement géographique des grandes gares de triage pour le trafic international sur le réseau AGC, est en cours d'élaboration.
